

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 23

Artikel: Lo saillifroû
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201183>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ception, il continuera d'être une manifestation esthétique, une note d'art. Il est donc logique, il est donc indispensable que tout s'harmonise en cette manifestation, que tout se combine en cette note, et c'est pourquoi, encore un coup — et tout en partageant l'indignation de M. Boisvillotte contre le pasteur en question, — j'estime qu'il est peut-être dangereux de pousser trop loin, en ce domaine du gracieux, le sentiment patriotique. Cela peut se faire dans une foule, comme en juillet dernier; mais, pour des types isolés, la réussite est douteuse.

CLAUDIUS.

Pour la fête de papa. — Le petit Jules à sa maman :

— Dis, m'man, sais-tu ce qu'il faut donner à papa pour sa fête ?

— Et quoi, mon chéri ?

— Eh bien, commande-lui vite une petite sœur... mais y faut rien lui dire.

Lo saillifrou.

— Dis-vai, David, lo bon temps que fâ ; tot va resailli de la terra.

— Eh ! lo bon Dieu m'ein préservé ; mé qué zu trai fenna que san dedein, se resaille sans qu'ein faré ion ?

Dans les « baumes ».

On rencontre très communément dans le Jura de grandes fissures de rocher, appelées vulgairement *baumes*. Il en est qui atteignent à d'effrayantes profondeurs ; on en peut juger en y jetant un petit caillou, dont le trajet dure plusieurs secondes.

Quelques descentes au moyen de cordes ont été opérées dans ces puits naturels, mais arrivés à cent cinquante pieds de profondeur, les téméraires explorateurs éprouvant un froid glacial au milieu des ténèbres, n'ont guère tenté d'aller plus loin.

Une des plus célèbres est la « baume » du *Chalet des Loges*. A Bois-d'Amont, on raconte qu'un voyageur retrouva, au bord du lac des Rousses, une canne qu'il avait laissée tomber dans cette « baume ».

Dans le Risoux, la « baume » du *Creux* ou *Grande baume* est une caverne offrant à son entrée une sorte de portail dont la profonde obscurité, ainsi que ses alentours silencieux et sauvages, vous saisissent d'effroi. Un plan incliné permet de pénétrer, à l'aide de flambeaux, dans cet antre, à une centaine de pieds de profondeur ; on y trouve de grandes excavations et des couches de glace.

Vers le commencement du siècle dernier, un homme de la famille Rochat étant passé, pendant l'hiver, de la Vallée de Joux en Franche-Comté, ne revint pas. On le rechercha inutilement de tous côtés. Son fils, âgé de quinze à seize ans, s'imagina qu'il était tombé ou avait été jeté dans la *Grande baume* et demanda à y descendre pour chercher le corps de son père. Sa famille, après avoir longtemps combattu ce projet hasardeux, y consentit enfin. A l'aide de grandes cordes et avec les plus grandes précautions, on dévala le jeune garçon aussi bas que possible ; une lanterne, accrochée à sa poitrine, éclairait sa descente. Il ne vit que des rocs, assez uniformément taillés, brillant çà et là de stalactites. Arrivé au-dessus d'un ruisseau souterrain et ne pouvant aller plus loin, il donna le signal convenu et on le retira de ces solitudes effrayantes, sans accident.

Chacun applaudit à ce beau trait de piété filiale.

Peu de semaines après, le corps du père fut retrouvé dans un autre endroit de la forêt

du Risoux, où, surpris de nuit par de grandes neiges, le malheureux avait trouvé la mort.

Du chapeau aux bottines. — Une jeune fille à son papa, après lui avoir présenté son prétendant :

— Comment le trouves-tu ? N'est-ce pas qu'il a bonne façon ?

— Oui, il a d'élégantes bottines et un gibus irréprochable ; mais tout ce qui est entre deux ne me paraît pas valoir grand'chose.

Fonctions reposantes. — Mme Précot à l'une de ses amies :

— Figurez-vous, ma chère, que depuis que mon mari est municipal, il ne peut fermer l'œil de toute la nuit.

— Ses absorbantes fonctions lui ont donc détraqué tous les nerfs ?

— Ce n'est pas cela du tout, il s'endort à toutes les séances.

Une affaire du diable.

Le Tribunal cantonal vaudois a jugé, il y a quelques jours, un procès de presse dans lequel une affaire d'exorcisme, survenue récemment à Finshauts (Valais), a joué un rôle important. Inutile de dire que les juges de notre cour suprême ne se sont pas inquiétés de savoir quel diable était mêlé là-dedans et ce qu'il avait bien pu manigancer. Il y a fort longtemps heureusement que ces superstitions ont disparu de chez nous et qu'on n'assiste plus à des jugements comme celui que relate Ernest Chavannes :

« En 1509, dit-il, des scènes mystérieuses et étranges se passaient dans la ville d'Estavayer, où une jeune fille, Catherine, fille de Claude Alliez, passait pour être possédée du malin esprit. Elle mettait le feu à la maison de son père et à d'autres maisons de la ville. Les prêtres d'Estavayer, consultés, avaient déclaré que le diable avait pris possession de Catherine Alliez et s'étaient efforcés de le conjurer. Vains efforts ! le diable avait résisté aux plus terribles conjurations, et les prêtres indigènes, convaincus de leur impuissance, imaginèrent de recourir à l'assistance des religieux du célèbre monastère de Payerne.

» Le jeudi après la conversion de saint Paul, on pouvait voir dans la plaine de la Broye se dérouler, sur la route d'Estavayer, une longue et solennelle procession. Elle était composée des moines de Payerne, précédés des reliques vénérées conservées dans leur monastère ; à leur suite venaient l'avoyer, les bourgeois de Payerne et Corcelles, au nombre d'environ 300 hommes et femmes. A l'approche d'Estavayer, les prêtres et les bourgeois de cette ville viennent se joindre à la procession, qui, ainsi augmentée, vient s'arrêter devant la maison de Claude Alliez.

» Là, en présence d'une multitude immense, une conjuration puissante est formulée par la voix d'Antoine de Rochi, chantre de Lutry, désigné à cet effet par l'évêque Aymon de Montfaucon, sur la demande du Conseil d'Estavayer. Le syndic de la ville avait, quelques jours auparavant, cité le diable à comparaître juridiquement, par Louis Catelans, mandataire de Claude Alliez, de sa femme et de sa fille.

» Une fois que le commissaire épiscopal est assis sur son siège, un huissier proclame, par trois fois, que si quelqu'un a quelque chose à dire de la part du diable, il ait à comparaître devant l'assemblée, afin de s'acquitter de son mandat. Personne ne comparut ; le diable et ses adhérents furent condamnés par contumace.

» Le Conseil d'Estavayer, pour témoigner sa

reconnaissance aux religieux de Payerne, leur offrit un présent de lottes. »

Nos bonnes.

Anna : — Adié, Lisbeth, devine ça que chaitans mon banier, za gomme par c.

Lisbeth : — C'est tu champon ?

— Eh bien ! non.

— C'est tu chicot !

— Non pli.

— C'est tu câteau !

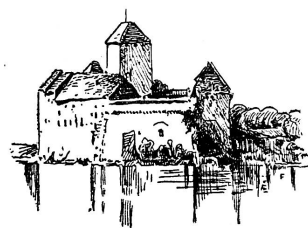
— Non pli.

— Alors che sais pas !

Anna : — Eh bien ! c'est des crénoilles ! ! !

Bizarre ! — Les maisons d'enfants trouvés ne reçoivent que des enfants perdus.

Les maisons de santé sont celles où il n'y a que des malades.



La fiancée du soleil.

Dimanche, Montreux, pâmée au bord du lac radieux, souriante aux délices de son ciel, a célébré son hymne au Printemps. Le *Narcisse* est descendu de tous les monts et la foule est venue rendre hommage à la blanche fleur étoilée et respirer les éniivrances de son parfum. Les lèvres ont souri et les cœurs se sont mis en fête : c'était le plaisir de vivre, c'étaient le bonheur et l'allégresse qui vibraient à l'unisson.

Le *Sceax* que *plliau* (le rocher qui pleut) a redit sa légende amoureuse au son des valse pleines de grâce et parmi les danses charmantes. Les amoureux se sont dits à l'oreille d'aimables choses à l'ombre du vieux rocher ; le sire de Chaulin a voulu se faire bien méchant, mais le servant et les fées, toujours bienveillantes, se sont concertés et l'Amour a triomphé. Le rocher a plu, et ses pleurs de joie ont rendu le sourire aux lèvres des amants...

L'air est plein de chansons, tandis que l'idylle printanière se déroule triomphante : faneurs et faneuses chantent le doux Printemps et le joli mai ; bergers et bergères fredonnent le « Il pleut, il pleut, bergère... » Les rondes se succèdent aimables et mignonnes sous la grâce naïve des gestes enfantins ; les sorcières, exubérantes, aux éclats des cymbales, dansent leur sabbat ; les gouttelettes tremoussent leurs larmes d'argent, les fileuses tirent la quenouille et les porteurs de lances, pleins de prestance, exécutent leur tournoi. Et c'est encore toute la symphonie des fleurs : narcisses et anémones, boutons d'or et mugets, violettes, cyclamens et pervenches ont fleuri les fougères, ouvert leurs corolles pour y laisser butiner l'Amour et la beauté.

Ce n'est point encore assez. Voici le défilé des voitures décorées. Elles passent lentement, pleines de sourires et de regards gentils, toutes cachées sous les gerbes de fleurs, sous les roses qui se balancent, sous l'ondoiement des rubans. C'est le triomphe du bon goût, c'est un déploiement de luxe, de richesses exquises et de couleurs chatoyantes.

Un signal : la bataille des fleurs et des confettis commence... Les fleurs volent, se croisent et s'enchevêtrent ; les confettis pleuvent en trombes multicolores, enragées, incessantes.